

# EXPOSITION CANINE NATIONALE CHATEAUROUX

Samedi 29 et Dimanche 30 Avril 2017

Parc des Expositions Belle-Isle - Avenue Gédéon Duchâteau

Confirmations seules pour les chiens non exposés : chaque jour de 8h30 à 9h15

## Renseignements et inscriptions :

Sylvie VILLEMONAIS - 62 route de La Châtre - 36100 ISSOUDUN  
Tel : 02 54 03 16 58 (Heures des repas) - 06 86 70 40 80 - berry.marvil@yahoo.fr  
Hélène-Alix MOREAU de VINCENS - Tel 02.54.40.28.05



Jugement à partir  
de 9h30

Restauration sur place

## JURY PRESENTI

La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements et les indisponibilités des juges.

### SAMEDI 29 AVRIL 2017

#### 1<sup>er</sup> GROUPE

Berger Allemand..... Dr Michel BENETEAU  
Bergers Belges Groenendael, Tervueren, Laekenois, Malinois ..... M. Brice ROISE  
Schipperke ..... M. Jérôme TUYAA BOUSTUGUE  
Berger Australien ..... M. Pascal GRAPPIN  
Berger Blanc Suisse, Colley, Kelpie Australien ..... M. Jean-Louis BRASSAT LAPEYRIERE  
Berger des Pyrénées, Berger Catalan, Berger des Shetland,  
Berger de Beauce, Berger Picard ..... M. Jean-Bernard MOINGS  
Bouvier des Flandres, Bouvier des Ardennes,  
Bouvier Australien, Bouvier Australien à queue courte ..... M. Didier ROSHARDT  
Chien Loup de Saarloos, Berger Hollandais Schapendoes,  
Berger Polonais de Plaine, Berger des Tartras ..... M. Christian JOUANCHICOT  
Welsh Corgi Cardigan, Welsh Corgi Pembroke, Bobtail, Bearded Collie,  
Chien Loup Tchèque, et autres races du groupe ..... M. Salvatore GIANNONE  
**RACE INVITEE : Schipperkes**

#### 4<sup>e</sup> GROUPE

Tous les Teckels ..... M. Bernard ROUSSET  
**RACE INVITEE : Kaninchen Poil Dur**

#### 5<sup>e</sup> GROUPE

Basenji, Akita Inu, Taïlandais à Crête dorsale,  
Hokkaido, Kai, Kishu, Shiba Inu, Shikoku, Spitz Japonais,  
Chien de Garenne des Canaries,  
Chien de Garenne Portugais ..... Mme Evelyne DESQUARTIERS DIACQUENOD  
Eurasier, Malamute de l'Alaska, Buhund Norvégien, Akita Américain,  
Eurasier, Chien du Pharaon, Chien Finois de Laponie,  
Chien Norvégien de Macareux, Chien Nu du Pérou,  
Chow Chow, Cursinu, Spitz loup, et autres races du groupe ..... Mme Dany MEYER  
**RACE INVITEE : Akita Américain**

#### 8<sup>e</sup> GROUPE

Barbet, Chien d'eau Américain, Chien d'eau Espagnol, Chien d'eau Frison,  
Chien d'eau Portugais, Chien d'eau Romagnol, Chien d'Oysel Allemand,  
**Spéciale Retrievers (Golden, à poil Bouclé, du Labrador,  
de la Baie de Chesapeake, de la Nouvelle Ecosse)** ..... M. Christian JOUANCHICOT  
Clumber Spaniel, Cocker Spaniel Américain, Cocker Spaniel Anglais,  
English Springer Spaniel, Epagneul d'eau Irlandais, Field Spaniel,  
Petit chien Hollandais de Chasse au gibier d'eau, Sussex Spaniel,  
Welsh Springer Spaniel ..... Mme Dominique CORNET GOUGON  
**RACE INVITEE : Retriever de la Nouvelle Ecosse**

#### 9<sup>e</sup> GROUPE

Bichons, Bouledogue Français,  
Petit Chien Lion, Petit Chien russe, Carlin ..... Mme Céline BOTTUSSI JOCQUEL  
**Spéciale Caniches** ..... Mme Annick LAURENT  
Epagneul Japonais, Epagneul Pékinois ..... Mlle Karine SANSON  
Cavalier King Charles, Chihuahua, King Charles, Coton de Tuléar,  
Chien Chinois à crête, Chien particolore à poil frisé, ..... Mme Alix JAUFFRET  
Epagneul Nain Continental, Epagneul Tibétain, Griffon Belge,  
Griffon Bruxellois, Shih Tzu, Kromfohrlander, Lhasa Apso,  
Petit Brabançon, Ratier de Prague, Terrier de Boston, Terrier Tibétain,  
et autres races du groupe ..... M. Vincent CABON  
**RACE INVITEE : Bichons Maltais**

#### 10<sup>e</sup> GROUPE

Azawakh, Greyhound, Barzoï, Lévrier Ecossais,  
Lévrier Hongrois, Lévrier Polonais, Sloughi ..... Mme Evelyne DESQUARTIERS DIACQUENOD  
Saluki, Lévrier Afghan, Lévrier Espagnol,  
Lévrier Irlandais, Petit Lévrier Italien,  
Wippet, et autres races du groupe ..... M. Jean-Louis BRASSAT LAPEYRIERE  
**RACE INVITEE : Saluki**

Races invitées : Schipperke, Kaninchen Poil Dur, Akita Américain,  
Retriever de la Nouvelle Ecosse, Bichons Maltais, Saluki, Shar Pei, Airedale Terrier,  
Briquet Griffon Vendéen, Epagneul Picard. **Engagement gratuit.**

### DIMANCHE 30 AVRIL 2017

#### 2<sup>e</sup> GROUPE

Pinscher nain, Schnauzer, Schnauzer nain, Schnauzer géant, Affenpinscher,  
Pinscher Allemand, Pinscher Autrichien, Rottweiler, Terrier noir de Russie ..... M. Didier ROSHARDT  
Berger d'Asie Centrale, de Bosnie Herzégovine et de Croatie,  
Cane Corso, Serra da Estrela, Cimarron Uruguayen,  
Dogue de Majorque, Dogue des Canaries ..... M. Jean-Claude GARNERO  
Bull Mastiff, Mastiff, Mâtin des Pyrénées,  
Montagne des Pyrénées, Bulldog anglais ..... M. Jean-Bernard MOINGS  
**Spéciale Boxer** ..... Mme Françoise PINET  
Chien de Montagne de l'Atlas, Dogue Argentin, Mâtin Napolitain ..... Mme Céline BOTTUSSI JOCQUEL  
Chien de Leonberg, Dogue Allemand ..... Dr Vet. Gérard. MIGNOT  
Dogue de Bordeaux, Dogue du Tibet, Grand Bouvier Suisse,  
Landseer, Terre-Neuve, Saint-Bernard ..... Mme Paule RIVIERE  
Shar Pei, Dobermann, Broholmer, Fila de San Miguel,  
Mâtin Espagnol, Tosa, Berger de l'Europe, du Sud-Est,  
du Caucase, du Karst, d'Anatolie, de Sarplaninac,  
Continental Bulldog et autres races du groupe ..... M. Christian JOUANCHICOT  
**RACE INVITEE : Shar Pei**

#### 3<sup>e</sup> GROUPE

Cairn Terrier, Terrier Ecossais, West Highland White Terrier, Skye terrier ..... Dr Vet. Gérard MIGNOT  
American Staffordshire terrier, Jack et Révérend Russell, Yorkshire terrier ..... M. Michel GAUVRIT  
Airedale, Terrier Irlandais, Fox Terrier poil dur et poil lisse, Norfolk terrier,  
Terrier Brésilien, Terrier Japonais, Bull Terrier, Bull Terrier Miniature,  
Dandie Dinmont Terrier, Terrier Australien et races non nommées ..... M. Richard CALLOCH  
**RACE INVITEE : Airedale**

#### 6<sup>e</sup> GROUPE

Basset Bleu de Gascogne, Dalmatien, Saint-Hubert,  
Griffon Nivernais, Briquet Griffon Vendéen ..... Mme Céline BOTTUSSI JOCQUEL  
Poitevin, Anglo Français de petite vènerie, Bleus de Gascogne,  
Griffons Vendéens, Basset Artésien Normand, Basset Hound,  
Rhodesian Ridgeback, Beagle, Gascon Saintongeois, Ariégeois,  
Beagle Harrier, Porcelaine, Harrier, Bruno du Jura, Basset des Alpes,  
Chien Courant Suisse et autres races du groupe ..... M. Bernard ROUSSET  
**RACE INVITEE : Briquet Griffon Vendéen**

#### 7<sup>e</sup> GROUPE

**Spéciale Braque Hongrois**, Braque Allemand, Epagneul Bleu de Picardie  
Epagneul de Pont Audemer, Braque St Germain, Barbu Tchèque,  
Braque de l'Ariège ..... M. Claude GRASSET  
Braque Français type Gascogne, Braque Français type Pyrénées, Spinone  
Braque de Weimar, Pointer, Setter Anglais, Braque d'Auvergne,  
Drahthaar, Epagneul Picard ..... M. Yannick MUSEREAU  
Griffon Korthals, Setter Gordon, Epagneul Breton, Braque Italien,  
Braque de Burgos, Braque Slovaque à poil dur, Chien d'Arrêt Frison,  
Langhaar, Stichelhaar, Epagneul de Munster,  
Setter Irlandais, Braque du Bourbonnais,  
et autres races du groupe ..... M. Camille WITZMANN  
**RACE INVITEE : Epagneul Picard**



ROYAL CANIN®

Engagement internet : <http://cedia.fr>  
**paiement sécurisé**

1<sup>re</sup> Clôture le 25 Mars 2017 - 2<sup>e</sup> Clôture le 8 Avril 2017  
date de réception - méfiez-vous des lenteurs de la Poste  
Voir en page 3 pour la participation aux frais d'engagement

# EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

**HORAIRE D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT** - L'accès de l'Exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h30. Les jugements commenceront à 9h30 précises.

**LOGEMENT** - Des cages seront mises à disposition en quantité limitée. Il est formellement interdit de placer de la paille dans les cages : seules les couvertures sont admises.

**AFFICHAGE** - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

**TOILETTAGE** - Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

**PRESENTATION** : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, **ce qui exclut tout double « Handling »**, c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

**SERVICE VÉTÉRINAIRE** - Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

**ANNULATION** - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

**ENGAGEMENTS** - Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

**Sont admis à l'exposition, tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Les chiens de la 1<sup>re</sup> catégorie ne sont pas admis.**

Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

## CLASSES D'ENGAGEMENT

**Les dates prises en compte pour le calcul des âges sont la date anniversaire et le jour du jugement.**

### \* CLASSES INDIVIDUELLES

**INTERMÉDIAIRE** - Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois.

**OUVERTE** - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.  
**TRAVAIL** - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement).

**Les classes intermédiaire, ouverte et travail entrent en concurrence pour l'attribution du CACS**

**CHAMPION DE BEAUTÉ** - Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement).

**JEUNES** - Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S.

**PUPPY** - Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

**BABY** - Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

Les classes Puppy et Baby ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant) Elles ne donnent pas lieu à un classement.

**VÉTÉRAN** - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

### AUTRES CLASSES

**MEUTES** - Uniquement Terriers - Teckels - Chiens Courants.

Chiens Courants : Pour six chiens courants minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire.

Chaque sujet composant la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.

**Terriers-Teckels** : Pour six terriers ou 6 teckels minimum. Le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

**Teckels** : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute).

**LOT D'AFFIXE** - (Peut être constitué sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

**LOT DE REPRODUCTEUR** - (Peut être constitué sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1<sup>er</sup> degré.

**COUPLE** - Pour 2 chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

**PAIRE** - Pour 2 chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.  
**CHIENS "NE CONCOURANT PAS"** - Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

**RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS** - le montant des engagements libellé à l'ordre de l'Association Canine du Centre Section Indre doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement par chèque bancaire ou postal.

Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

### CLÔTURE DES ENGAGEMENTS :

• 1<sup>re</sup> clôture le 25 mars 2017 • 2<sup>e</sup> clôture le 8 avril 2017 (date de réception)

Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat.

### REFUS OU EXCLUSIONS :

1<sup>o</sup> des engagements :

- a) des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croit ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2<sup>o</sup> des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- a) ceux refusés par le « Service Vétérinaire » ;
  - b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
- Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
  - d) ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

**JUGEMENTS** - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition. En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge à la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

**C.A.C.S.** : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1<sup>er</sup> "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2<sup>e</sup> Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
  - b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.
- Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1<sup>ers</sup> Excellent des deux autres classes.

**MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE** - le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le (la) Meilleur(e) Jeune ayant reçu le qualificatif « Excellent » dans la classe jeune, et le (la) Meilleur(e) vétérinaire ayant reçu le qualificatif « Excellent ».

**MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE** - Les chiens désignés « Meilleur de Race » seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

**MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION** - Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

### CONFIRMATIONS :

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation. Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli. Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf**

- Gr 1 : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres 15 mois
- Gr 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois 15 mois
- Gr 5 : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimaux du Groenland 15 mois
- Gr 6 : Rhodesian Ridgeback 15 mois
- Gr 8 : Retrievers 15 mois
- Gr 9 : Épagneuls Pékinois et Japonais 10 mois
- Gr 10 : Afghan, Saluki, Barzoï, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski 15 mois

**RÉCLAMATIONS** - Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivés et être accompagnées d'une caution de 114 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

**SANCTIONS** - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

**RESPONSABILITÉ** - La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

### TRÈS IMPORTANT

**Avis aux Exposants résidant à l'Étranger**

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé. Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

A compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc...) ne seront plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine, exception faite des chiens nés en France avant le 28 août 2008.

**OBLIGATIONS SANITAIRES : 2<sup>e</sup> Catégorie** : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

### DEMANDE D'ENGAGEMENT

à adresser à Sylvie VILLEMONAIS - 62 route de La Châtre - 36100 ISSOUDUN

Renseignements : S. Villemonais ☎ 02 54 03 16 58 (Heures des repas) - 06 86 70 40 80 - berry.marvil@yahoo.fr

Hélène-Alix MOREAU de VINCENS ☎ 02.54.40.28.05



Vous pouvez faire des photocopies mais il nous faut **une feuille par chien**.  
Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous  
dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue.

N° d'engagement :  
(réservé à la Société Canine)

**C.A.C.S.**  
de la S.C.C.

**Cages gratuites en  
quantité limitée**

**NUMÉRO DE TATOUAGE OBLIGATOIRE** →  
(ou n° d'identification par transpondeur)

Race

**Variété :** Bergers Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.  
**Taille :** Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.  
**Couleurs :** Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.  
**Nature du poil :** Teckels, Saint-Bernard, Chihuahuas, Collies, Braques de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos, Bichons, Montagne Portugaise, Segugios Italiens, Retrievers, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais.  
**Poids :** Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.

Nom du chien

**Chien inscrit en classe :**

Sexe : mâle  femelle  Né le N° Livre d'origines

Intermédiaire

Nom du père

Ouverte

Nom de la mère

Travail

Nom du producteur : M., Mme, Mlle

Champion

Propriétaire de la mère à la saillie

Jeune

Nom du propriétaire : M., Mme, Mlle

Puppy

Adresse

Baby

Code postal

Ville

Vétérinaire

Ne concourant pas

Meute

Couple (gratuit)

Paire (gratuit)

Lot d'Affixe (gratuit)

Lot de reproducteur (gratuit)

Confirmation seule

Demande la confirmation (gratuite pour tout chien inscrit en classe individuelle ou en meute) OUI  NON

**Pour les inscriptions aux concours COUPLE, PAIRE (inscription au catalogue obligatoire), merci de donner le nom de l'autre chien appartenant au même propriétaire :**

**ENGAGEMENT POSSIBLE SUR INTERNET :**  
<http://cedia.fr>  
engagement en ligne - Paiement sécurisé

**PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION**

Tarif	Payé
<b>Classes Ouverte, intermédiaire, Champion, Travail et Jeune :</b>	
1 <sup>er</sup> chien (catalogue compris)	1 <sup>re</sup> clôture 2 <sup>e</sup> clôture 39 € ..... 46 €
2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> chien (chacun)	33 € ..... 39 €
4 <sup>e</sup> chiens et suivants (chacun)	29 € ..... 35 €
<b>Autres :</b>	
Puppy, Baby, Vétérinaire	27 € ..... 33 €
Ne concourant pas (LOF obligatoire)	22 €
<b>Meute - (Donnant droit à l'engagement de 6 chiens en individuelle)</b>	
Chien suivant de la meute	19 €
<b>SOUS TOTAL</b>	
Réduction de 10% aux membres de l'ACTCVL à jour de leur cotisation de l'année en cours	
indiquer le n° de la carte	
<b>SOUS TOTAL</b>	
Confirmation seule	35 €
Samedi (gr 1, 4, 5, 8, 9, 10) de 8h30 à 9h15 et dimanche (gr 2, 3, 6, 7) de 8h30 à 9h15	
Confirmation avec exposition : gratuite (sauf pour les races invitées : 35 €)	
Accompagnateur (gratuit jusqu'à 15 ans)	5 €
Jeune Présentateur (voir au dos)	10 €
<b>A VERSER</b>	

### ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus.

J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Fait à Signature du propriétaire :

le

**JOINDRE OBLIGATOIREMENT (sous peine de voir votre engagement refusé) :**

- Une enveloppe timbrée libellée à vos nom et adresse
- Le règlement : **par chèque à l'ordre de l'ACTCVL** ou **par mandat à l'ordre de Sylvie VILLEMONAIS - 62 route de La Châtre - 36100 ISSOUDUN, étrangers : mandat international exclusivement**
- Une photocopie du certificat de vaccination antirabique en cours de validité pour les chiens de la 2<sup>e</sup> catégorie ou venant de l'étranger (voir page règlement).
- Une photocopie du justificatif pour l'engagement en classes Champion et Travail

**Demande à renvoyer à Sylvie VILLEMONAIS  
62 route de La Châtre - 36100 ISSOUDUN**

### CLÔTURES DES ENGAGEMENTS :

**25 Mars (le cachet de la poste fait foi pour le changement de tarif)  
et 8 Avril 2017 (date de réception - méfiez-vous des lenteurs de la Poste)**

Ci-joint règlement des engagements ci-dessus désignés par :  
 Mandat Cash  Mandat Postal au nom de S. Villemonais  
 Chèque Français à l'ordre de l'ACTCVL  
**Pour bénéficier du tarif dégressif, les chiens doivent appartenir au même propriétaire.**

## RENSEIGNEMENTS A FOURNIR pour les classes Travail et Champion

### CLASSE TRAVAIL

Pour les chiens âgés d'au moins 15 mois le jour de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail. (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements)

(Joindre justificatif S.C.C. établi avant le 8/04/2017)

**Chien de Défense** : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu :

- soit un Brevet chien de défense en Ring
- soit un Brevet Campagne
- soit un Brevet Mondioring
- soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1)
- soit un Brevet de Pistage français
- soit un Brevet de recherche utilitaire
- soit un Niveau 3 pour le pistage F.C.I. sur 2 concours
- soit un test international de sauvetage
- soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

**Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux**

Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> catégorie

**Chiens Courants**

Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse (BCCC)

**Spaniels**

Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins un TB

**Barbets**

Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> cat.

**Retrievers**

Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB en field-trial. Ou un BICP 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> catégorie ou 100 points dans une épreuve de recherche au sang

**Terriers**

Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 pts.

**Teckels**

Date et lieu du concours au terrier où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3<sup>e</sup> prix. Ou 47 points ou un 3<sup>e</sup> prix dans une épreuve de menée à voix sur lièvre

**Chien d'Elan Norvégien** : Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

- sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon
- sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

**Chiens de Rouge de Hanovre et de Bavière** :

- TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. (Chien de Rouge de Hanovre et de Bavière)
- Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

**Chiens Nordiques de Traîneau**

Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

**Lévriers**

Justifier de 2 Excellents en ENC ou PVL avec 2 pistes ou 2 juges différents.

**CHAMPION**

Le titre de champion doit avoir été homologué avant le 8/04/2017 (joindre obligatoirement photocopie du justificatif).

## JEUNE PRÉSENTATEUR

### RÉCOMPENSES À TOUS LES PARTICIPANTS, COUPES AUX MEILLEURS.

**Cette épreuve pourra contribuer à :**

- développer la passion du beau chien chez l'enfant
- encourager une vocation naissante ;
- apprendre la sportivité ;
- former le caractère à la compétition ;
- partager en famille la même passion canine.

### Comment gagner ?

Seule la qualité de présentation sera prise en compte par le juge. Le meilleur jeune handler (présentateur) sera celui qui, selon l'avis du juge, arrivera à :

- mettre son chien en valeur ;
- minimiser ses défauts ;
- user de son adresse et de son sens du chien pour présenter son animal en mouvement, en posture, et à l'examen du juge (dents et statique).

**Ce concours compte pour le classement national des jeunes handlers**

### Bulletin d'inscription «Jeune Présentateur»

À renvoyer à : A.C.T.C.V.L. - Mme VILLEMONAIS - 62, route de La Châtre - 36100 ISSOUDUN

Nom de l'enfant ..... Prénom .....

Age de l'enfant.....

Nom du chien\* ..... Race .....

Seuls les engagements remplis par les parents seront pris en compte. Seuls les chiens déjà inscrits par ailleurs en classe individuelle à l'exposition de Châteauroux pourront participer au concours.

Je soussigné (Nom, Prénom) .....

domicilié à .....

demande l'inscription de mon enfant..... au concours de JEUNE PRÉSENTATEUR.

Je déclare être civilement responsable de mon enfant à ce jour, je dégage la responsabilité de l'A.C.T.C.V.L. à raison des dommages causés tant par mon enfant ou par l'animal qu'il présentera que ceux occasionnés à mon enfant ou à mon chien.

Signature (lu et approuvé)

\* Le chien doit avoir participé à l'exposition

**Règlement 10 € à ajouter au montant de l'engagement.**

NB : Possibilité d'engagement sur place



CENTRALE  
CANINE

ASSOCIATION  
CANINE  
TERRITORIALE  
CENTRE  
VAL DE LOIRE